

Quelques jours à Hauterive en cours de répétition professionnel

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **64 (1935)**

Heft 12

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une mécanisation de la pédagogie, ni de s'enthousiasmer par snobisme. Il n'y a qu'un moyen d'en faire une étude *objective* : c'est d'en mesurer le rendement dans une branche déterminée, dans une leçon précise, pour des enfants déterminés, par comparaison avec le rendement obtenu pour le même objet et les mêmes sujets d'enseignement par une méthode où tout serait semblable sauf le cinéma.

(A suivre.)

LÉON BARBEY.



Quelques jours à Hauterive en cours de répétition professionnel

Le mardi, 10 septembre dernier, laissant nos villages fatigués s'endormir aux accords d'une valse langoureuse, nous quitions nos familles ou nos garçonnières pour répondre à l'appel de notre chef distingué, M. Piller, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique. Du sommet de St-Loup, nous avons retrouvé l'antique abbaye fière et austère, dans son sauvage décor de sombres sapins et de rochers gris, au pied desquels chante, pleure ou gronde la vieille Sarine.

Puis, la lourde porte franchie, quel accueil !

Un directeur souriant et prévenant, des professeurs charmants, des salles et des corridors rajeunis ; partout, des tableaux d'un goût artistique très sûr ; un tennis, une piscine ; une cuisine délicieuse ; de la bonne humeur, des fleurs en abondance, des visages illuminés de sourires, des cœurs ouverts à toutes les générosités ! Ah ! la bonne maison, et comme nous avons senti qu'elle est notre douce maison !

Sans tarder, après avoir imploré sur nous la grâce du divin Consolateur, nous avons commencé notre tâche.

Réflexion et travail ; conférences et discussions ; séances pratiques et démonstrations ; découverte de procédés nouveaux, de méthodes modernes ; étude de documents ; examen d'un matériel d'intuition d'une rare beauté et d'une large richesse ; le tout dans cette atmosphère de calme serein et de prière silencieuse qui rappelle si étrangement les saints moines du temps passé : tel fut le programme intéressant et varié de ces quelques fructueuses journées.

M. le Directeur de l'Instruction publique nous a invités à réfléchir. En des exposés limpides, éclairés par une philosophie profondément chrétienne, il nous a rappelé notre mission d'éducateurs au milieu de la société actuelle. Nous l'avons bien compris. Acteurs de premier plan sur la scène de la vie, guidés par la voix sûre, autorisée et toujours écoutée de notre spirituel souffleur (pour reprendre une expression fort originale de M. Piller, lui-même), forts d'une vie chrétienne profondément vécue, animés d'une charité généreuse envers nos petits protégés et tous ceux qui attendent nos services

ou suivent nos exemples, nous remplirons, convaincus et courageux, cette mission. Suivant le mot d'ordre reçu, nous tâcherons de donner à chacun de nos enfants, grands et petits, une formation, une culture appropriée, afin qu'il puisse vivre pleinement sa vie de chrétien et de travailleur là où Dieu fixera un jour sa destinée. Dans nos milieux : sociétés, communes, paroisses, nous serons de bons samaritains, relevant les courages abattus par les difficultés de l'heure présente ; nous serons surtout les apôtres confiants et les entraîneurs qui, une main dans celle du prêtre et l'autre dans celle de tous nos collaborateurs de bonne volonté, garderont à notre peuple ses traditions de travail et de patrie, ferments d'une résurrection morale et religieuse.

Pour ceux qui ont connu M. le chanoine Dévaud, c'est toujours une joie que de le retrouver ; pour ceux qui n'ont pas eu ce bonheur, c'est une joie de découvrir sa science et son cœur. Il a tenu à préciser le but de l'école qui doit former des chrétiens et des travailleurs. « Fribourg peut, dit-il, s'il le veut, devenir le modèle de l'école catholique mieux que la France, mieux que la Belgique. » M. Dévaud nous a invités à de nombreux et fort intéressants procédés, aux fiches de lecture, vocabulaire ou grammaire ; il nous a révélé les secrets de la lecture silencieuse. Nous savons avec quelle curiosité passionnée il suit à l'étranger tous les mouvements pédagogiques pour en faire bénéficier ensuite l'école fribourgeoise ; nous savons que, depuis longtemps, il se préoccupe avec un soin jaloux de la bonne marche de notre école. Nous lui dirons notre gratitude pour tout ce dévouement à la cause de l'école et pour la chaude affection qu'il porte à ses chers instituteurs !

En deux conférences lumineuses, M. le D^r A. Savoy, inspecteur scolaire, nous a tracé un magnifique tableau de ce que doit être l'ordre social ; il a magnifié le travail qui est une obligation morale, une loi de nature. L'homme est fait pour travailler joyeusement comme l'oiseau pour voler.

M^{lle} Dupraz, directrice de l'Ecole secondaire des jeunes filles, nous a rappelé en quoi consiste l'éducation bien comprise. Eduquer en instruisant ; une discipline de fer, joyeusement acceptée.

M. le professeur Gonzague de Reynold, avec un élan où vibrait toute sa lyre patriotique, a synthétisé d'une magistrale façon deux périodes de notre histoire pour en dégager les grandes lignes conductrices et en tirer les enseignements qui nous permettront d'entrer forts et bien armés, sûrs du triomphe, dans la nouvelle période où va s'engager l'histoire.

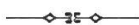
Nous dirons encore un merci à MM. les professeurs d'Hauterive, Both et Berchier, aux élèves de « Rambouillet ». Un merci bien senti aussi aux bonnes Sœurs, parfaites cuisinières, à tous ceux qui ont contribué à rendre plus agréable notre séjour à l'Ecole normale. S'il nous a paru si agréable, c'est à M. le Directeur d'Hauterive que nous le devons. En père de famille plein d'attention, il nous a reçus

comme ses vrais enfants. Notre maison s'est faite des plus accueillantes pour abriter les siens. Et nous avons surpris les anciens qui n'étaient plus revenus méditer à l'ombre des voûtes et des ogives de molasse, ouvrir de grands yeux ! C'est qu'un vent jeune, de fraîcheur et de compréhension de la vie a soufflé du cloître à la salle de théâtre, en passant par les salles d'étude, les salles de classe, le réfectoire et le dortoir. C'est à M. le directeur Fragnière et à son digne prédécesseur que revient le mérite de ces heureuses innovations qui rendent combien plus gaie la vie de l'étudiant, combien plus faciles ses études, combien plus « pour la vie » sa préparation à sa mission d'éducateur !

Et maintenant, forts des enseignements reçus, le cœur vibrant d'une énergie nouvelle, nous sommes rentrés dans nos foyers, préparés mieux que hier à collaborer avec toutes les bonnes volontés, à faire connaître toujours mieux, des enfants et des parents, à faire aimer surtout toujours davantage, notre école fribourgeoise.

Que le Dieu très bon bénisse notre tâche !

I. B.



La Caisse de retraite et d'invalidité du personnel enseignant fribourgeois

Monographie rédigée à l'occasion du centième anniversaire
de cette institution.

(Suite.)

c) *Sous l'empire de la loi du 24 novembre 1917.*

Seize ans se sont écoulés depuis l'intervention de la loi de 1895 sur la Caisse de retraite. Avec 1911, le bilan de l'institution accuse une augmentation de fortune de 292,310 fr., pendant que le nombre des associés non retraités passe de 307 à 341 ; que leurs versements se chiffrent à 15,500 fr. et que le subside de l'Etat atteint 17,000 fr. Certes, la situation à la clôture de l'exercice n'était pas mauvaise et le régime légal, sous lequel vivait la Caisse, s'avérait l'un des moins précaires de ses annales de douze lustres.

Néanmoins, des désirs très légitimes commençaient à se faire jour. Au sein du corps enseignant, on souhaitait une modification totale du statut en vigueur « afin d'assurer de plus confortables pensions de retraite aux instituteurs et une sécurité plus grande en leurs vieux jours ».

En cette époque agitée, l'établissement de prévoyance du corps enseignant avait expérimenté son unique « crise de cabinet ». Plusieurs membres du comité, à qui l'on ne reprochait nullement de manquer des qualités d'excellents administrateurs, furent remerciés,